



VICTOIRE DU NON AU RÉFÉRENDUM GEPP : LES AGENTS ONT TRANCHÉ !

Le **NON** l'emporte à **62,11 %**. C'est une victoire nette et sans ambiguïté. Une victoire des agents. Un désaveu pour la direction et pour les organisations signataires qui ont tenté d'imposer cet accord. Par ce vote, le personnel de France Travail a envoyé un message clair : nous refusons les suppressions de postes, les mobilités contraintes et les politiques d'austérité déguisées.

UNE MOBILISATION QUI A PAYÉ : Cette victoire est le fruit d'une mobilisation collective : tracts, échanges, débats, interventions sur le terrain.

Merci à toutes et tous celles et ceux qui se sont engagés dans cette campagne. C'est par l'action collective que nous avons pu faire reculer la direction.

UN VOTE CLAIR : NON AU PROGRAMME D'EFFICIENCE. Le rejet de l'accord GEPP, c'est le refus :

- des 1 038 suppressions de postes,
- des dispositifs pour pousser les agents vers la sortie,
- d'une réorganisation imposée sans garanties ni droits,
- d'une mise en concurrence entre collègues.

Ce vote confirme une exigence des collègues : aucun poste n'est de trop à France Travail.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE, PAS UNE FIN. La direction n'abandonnera pas ses objectifs. Derrière la GEPP, c'est bien une politique globale de réduction des effectifs qui est à l'œuvre. Rien n'est réglé. **Tout commence maintenant !** Nous devons poursuivre cette dynamique pour :

- obtenir l'abandon définitif des suppressions de postes,
- défendre les fonctions support comme le réseau,
- imposer de véritables garanties collectives pour les agents.
- des augmentations salariales et de traitements immédiats pour toutes et tous

NE RIEN LÂCHER : Cette victoire démontre une chose essentielle : **quand les agents s'expriment et se mobilisent, ils peuvent faire reculer la direction !**

Face aux attaques contre nos emplois et nos missions, nous devons rester unis, déterminés et mobilisés.

ENSEMBLE, CONTINUONS LE COMBAT ET OEUVRONS

- Pour nos emplois
 - Pour nos conditions de travail
 - Pour nos salaires et nos traitements
- Pour un service public de l'emploi de qualité répondant aux besoins des usagers